



PROCES-VERBAL
Assemblée générale annuelle de l'AHMH
Mercredi 30 avril 2014

Salle Desjardins, la Cabane en bois rond,
331, boul. Cité-des-Jeunes, Gatineau (secteur Hull)

<p>Présences :</p> <ul style="list-style-type: none">• Jeff Allard• Tanya Lafontaine• Martin Lepage• Brice Lafontaine• Olivier Robledo• Membres de l'Association (≥25)
<p>1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum</p> <p>Jeff Allard ouvre l'assemblée à 18h37</p>
<p>2. Choix du Président de l'assemblée :</p> <p>Désignation de Olivier Robledo comme Président de l'assemblée à l'unanimité</p>
<p>3. Lecture et adoption de l'ordre du jour</p> <p>Jeff Allard présente l'ordre du jour et a été accepté sans modification</p> <p>Proposé par: Joël Leblanc Secondé par: Éric Vézina</p>
<p>4. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle de l'AHMH.</p> <p>Le procès-verbal a été modifié de « la proposition concernant les adresses est acceptée par la majorité » par « la proposition qui consiste à faire confirmer l'adresse par le registraire et valider par le/la gérant(e) a été accepté par la majorité ».</p> <p>Proposé par : Nathalie Lasalle Secondé par : Lyne Laurier</p>
<p>5. <u>Rapport président – Jeff allard</u></p> <p>Lecture de son rapport annuel.</p> <p>Voici le résumé pour la saison 2013-2014 :</p> <p>La Commission des présidents, formée des 9 présidents d'AHM de l'Outaouais avec le Conseil Administration de</p>

Hockey Outaouais, le président de la Ligue de Hockey Régionale de l'Outaouais (LHRO), M. Alain Sear (Représentant, Olympiques de Gatineau), M. Alain Brisson (Gouverneur, Intrépide Midget AAA) et Sébastien Desrochers (Représentant, Ville de Gatineau), s'est réunie à 4 reprises (au 2 mois). J'ai aussi assisté à 2 réunions de classification (double lettres et simple lettres), 2 réunions avec la LHRO et 2 réunions avec la Ville de Gatineau concernant la distribution des heures de glaces.

Pour ma part, un nombre incalculable de téléphones, messages téléphoniques et de courriels (plus que 5500 courriels reçu). Plusieurs rencontres individuel avec des parents de l'association, entraîneurs, directeurs/directrices, divers responsables dans notre association (tel que les arbitres, céduleaire, marqueurs/chronos, préposer a l'équipement et registraire), ainsi que la Ville de Gatineau et les Présidents ou représentants d'association.

Le Conseil Exécutif (CE) de l'AHMH s'est réuni à au moins 12 réunions entre mai 2013 et avril 2014.

En 2013-14, nous avons eu 517 inscriptions, une baisse de 13 inscriptions par rapport à 2012-13 (530) et plus considérant 2011-12 (585). La distribution des 517 inscriptions est la suivante : 464 joueurs, 53 gardiens de but, 502 garçons et 15 filles. Au pré-novice (MAHG 1 & 2), nous avons eu 69 (70) joueurs, au novice (MAHG 3 & 4) 88 (83) joueurs, Atome 82 (92), Pee wee 106 (87), Bantam 70 (75), Midget 80 (80) et finalement 22 (21) joueurs au niveau Juvénile.

L'AHMH avait 32 équipes pour la saison 2013-14. 7 novices, 6 Atome (BB*/CC*), 8 PW (BB/CC), 5 BT (BB*), 5 MD (AA) et une équipe Juvénile. 28 bannières ont été remportées. 15 bannières de finalistes et 13 de champions. 5 champions régionaux. Dans les 14 catégories au niveau simples lettres, nous étions finalistes a 7 catégories et champions dans 5. Pour les deux lettres, nous étions finalistes pour 2 catégories sur une possibilité de 6.

Projections pour 2014-15

- Novice (2006-2007) = 77 joueurs = 6 équipes (A (2) / B (2) / C (2))
- Atome (2004-2005) = 85 joueurs = 6 équipes (1 BB/CC / A (1) / B (2) / C (1))
- Pee wee (2002-2003) = 93 joueurs = 7 équipes (1 BB/CC / A (2) / B (3) / C (1))
- Bantam (2000-2001) = 85 joueurs = 5 équipes (1 BB/CC / A (2) / B (2))
- Midget (1997-1999) = 95 joueurs = 6 équipes (1 AA/BB / A (3) / B (2))
- Juvénile (1993-1996) = 48 joueurs = 2 équipes

Un gros bravo à toutes les équipes, félicitation à nos Finalistes et Champions et surtout un gros merci aux équipes d'entraîneurs et gérants. Les jeunes vous remercient.

Événements de la saison 2013-14 :

- 1iere édition du Journée BBQ / Fête d'AHMH (19 oct. 2013)
- Tournoi Atome Duguay Sport (16ème édition)
- Tournoi Novice (23ème édition) – après une pause en 2012-13, la Ville de Gatineau a approuvé notre demande pour un 2ème tournoi sans frais. Merci à la Ville, et en particulier à Marcel Latreille, Bernard Gervais et notre ancien CE qui ont travaillé très fort pour avoir ce 2ème tournoi sans frais.
- Coupe Dodge Féminine (37e édition) – nous avons accueilli des filles de partout au Québec de niveau Midget A

et Junior B.

Nouveautés pour 2013-14 :

- Nous avons commandé la deuxième (et dernière) flotte de chandails pour 15 équipes.
- Nous avons utilisé les nouveaux bas Edge. Une paire de bas par joueur.
- Bantam – chandails et bas commandés par McDonald's (vert (donner aux joueurs à fin d'année) et jaune).
- Première année avec les nouveaux responsables pour les tournois Atome Duguay Sport (Joelle Coallier) et Novice (Bernard Gervais). Ils nous ont confirmé qu'ils seront de retour l'an prochain.
- Nous avons fait la migration du site de l'AHMH vers une plateforme Marysa.
- Atome BB/CC - Pour le développement des joueurs, nous avons décidé de monter une équipe d'Atome A à Atome CC. Pour faciliter le changement, nous avons convenu d'accepter les joueurs deux lettres de Shawville et F-C. (3 joueurs)
- Bantam BB/CC - Nous avons collaboré avec Aylmer pour créer une équipe deux lettres mixte. Il était initialement prévu pour être un Bantam CC, mais nos joueurs de Hull ont très bien performé dans le testing du camp, que nous avons décidé de faire une équipe BB composé seulement de joueurs de notre association. Le partenariat incluait 1 gardien de but d'Aylmer ainsi que les joueurs d'affiliation des deux associations.
- Achat de glace supplémentaire :
 - Masham – 5 heures/semaine (samedi et dimanche)
 - Chelsea – 3 heures/semaine (samedi et dimanche)
- Clinique de joueurs/gardiens disponible pour tous les niveaux.
- Vérification des états financiers par Trépanier–Sarrazin Comptables Professionnels Agréés (CPA).
- Augmentation des cotisations de Hockey Québec et Hockey Outaouais et de Hockey Québec.
 - Hockey Québec : \$5.12 sur 3 ans (1.71/année).
 - Hockey Outaouais :
 - 2014-2015 - \$6.00
 - 2015-2016 - \$4.00
 - 2016-2017 - \$4.00
 - 2017-2018 - \$4.00

Les frais n'ont pas augmenté depuis 2006 (Coupe Dodge masculine) qui explique cette augmentation si on compare avec des Associations similaires avec le même nombre de joueurs (frais inclus HC, HQ, HO et assurances)

- Outaouais - \$56 (avant augmentation - \$41.50)
- Laval - \$78

- A l'AGA l'an passé, nous avons passé au vote pour changer d'institution bancaire (de la Caisse au Banque TD). Nous avons essayé de faire le changement avec TD, mais quand le moment est venu, les conditions bancaires avaient changé. Par conséquent, nous avons pris la décision d'aller de l'avant avec une autre institution qui honorerait les termes convenus. Cela nous a apporté à la Banque de Montréal, qui a accepté les termes que

nous avons votés l'an dernier.

À venir pour 2014-15 :

- Bantam - chandails et bas commanditer par McDonald's (noir/argent)
- HCR :
 - o Paiement en 2 versements pour faciliter les familles
 - o \$25 rabais sur le deuxième et chaque autre enfant
- Comité des Communications et Commandites - nous aimerions mettre en place un comité pour aider à promouvoir notre association ainsi que chercher des commandites qui aidera financièrement à défrayer une grosse partie des dépenses de l'association.

En terminant, je tiens à remercier le CE, directeurs/directrices, entraîneurs, gérants/gérantes, divers responsables et les bénévoles pour votre générosité, disponibilité et implication, et surtout aux jeunes de nous avoir fait vivre une belle saison.

6. Rapport du vice-président administration –Tanya Lafontaine

Lecture du rapport annuel par Vice-présidente; nous avons adopté 3 amendements à l'unanimité :

1/ Amendement du point 1.9

Texte actuel :

Aucune bande de commanditaires ne doit être apposée sur les chandails de l'AHMH.

Amendement proposé :

Aucune bande de commanditaires ne doit être apposée sur les chandails de l'AHMH par les équipes. Par contre, l'AHMH se réserve le droit d'apposer une bande de commanditaires sur les chandails des équipes.

Amendement adopté après modification par l'assemblée :

Aucune publicité de commanditaires ne doit être apposée sur les chandails et bas fourni par l'AHMH par les équipes. Par contre, seule l'AHMH par son Comité Exécutif (CE) se réserve le droit d'autoriser une publicité de commanditaires sur les chandails et bas des équipes.

2/ Amendement du point 3.2 Joueurs retranchés

Texte actuel :

3.2 Joueurs retranchés**

L'entraîneur-chef devra justifier les trois (3+1) derniers retranchements de son camp auprès de l'AHMH par le biais du Directeur de niveau qui ensuite transmettra la liste des joueurs ainsi que la justification au Vice-président hockey. En cas de litige suite à un retranchement, la décision du Comité hockey de l'AHMH aura préséance.

**Les trois (3+1) derniers retranchements ne peuvent être retranchés à nouveau et feront automatiquement partie de l'équipe du niveau inférieur. S'il y a plus de 2 équipes, les joueurs seront répartis entre les équipes.

Amendement Proposé :

**Les trois (3+1) derniers retranchements ne peuvent être retranchés à nouveau et feront automatiquement partie de l'équipe du niveau inférieur. S'il y a plus de 2 équipes, les joueurs seront répartis entre les équipes. Ceci ne s'applique pas dans le cas particulier des joueurs Midget.

Amendement adopté sans modification par l'unanimité de l'assemblée

3/ Amendement du Point 5.9 Remboursement des frais d'inscription AHMH

Texte actuel :

Selon le moment de la saison, les frais pourraient être remboursés *en tout* ou en partie.

Frais d'administration retenus sur les remboursements des frais d'inscription :

- De la date de l'inscription au 30 septembre : \$ 50
- Entre le 1er octobre et le 31 octobre : \$ 100
- Entre le 1er novembre et le 30 novembre : \$ 150
- Aucun remboursement après le 1er décembre.

Amendement Proposé :

Selon le moment de la saison, les frais pourraient être remboursés entièrement si le joueur n'a participé à aucune activité sur glace de l'AHMH ou en partie.

Amendement adopté sans modification par l'unanimité de l'assemblée

Nous avons avisé l'assemblée du changement de l'appellation de Directeur de niveau à Coordinateur de niveau

7. Rapport vice-président opérations hockey – Martin Lepage

Lecture de son rapport annuel VP Hockey AHMH 2013-2014.

- Le VP Hockey Premier a souligné que le 1^{er} défi est de nommer les entraîneurs et de préparer la saison de Hockey dans l'intérêt générale des enfants (joueurs)

- Camp de sélection a bien été malgré le bris de glace à Sabourin
- Les Cliniques pour joueurs et gardiens de but ont été un succès et beaucoup de témoignage positive ont été rapporté par les parent aux VP Hockey et membres du CE; nous espérons poursuivre cette expérience si nous ont avons la possibilité.
- Temps de glace des équipes a été d'après nos chiffres équitable entre les équipes et nous remercions encore le cédulaire Pierre Cole.
- Cette année nous tenons à mentionner que les équipes de Hull qui ont bien fait aux des Inter-régionaux dans la région du Richelieu.

Pour 2014-2015 :

- Dates de début du camp de mise en forme et du camp de sélection seront à partir du 11 aout et 21 aout
- Les fonctionnements des camps pour la prochaine saison ont été expliqués par le VP Hockey qui a aussi donné des exemples pour expliquer la vision de cette sélection.
- Le VP Hockey a expliqué pourquoi nous allons modifier la procédure pour le Midget 3 joueurs et un gardien (voir compte rendu VP administration)
- le VP Hockey a remercié Pierre Coll le cédulaire de l'AHMH
- le VP Hockey a parlé de son rôle comme représentant de Hull à la LHRO

8. Rapport trésorier – Brice t adoption des états financiers

Lecture de son rapport annuel dont les faits les plus importants sont:

- Le trésorier à présenter le cadre financier 2013-14 et 2014-15; le cadre financier 2014-15 a été accepté à l'unanimité de l'assemblée.
- Les résultats de l'exercice terminé le 31 mars 2014 étaient non vérifiés mais le seront vers le mois de juillet. M. Lafontaine recommande que l'AGA approuve le choix de la firme Trépanier Sarrazin de nouveau pour la vérification de cette année. Personne ne s'y oppose.
- Par rapport au PPA, M. Lafontaine a souligné l'apport financier de Loisir Sport Outaouais, et que l'on avait réussi à aider 5 joueurs à payer leurs frais d'équipe pour un total de 501 \$ cette année.
- Concernant les frais de glace, M. Lafontaine a souligné que 1 200 \$ avait été requis pour de la glace à l'Université d'Ottawa lors du bris de Sabourin et que 1 500 \$ avait été requis pour Sabourin lors des pré-camps d'avril 2013, puisque le contrat de glace avec la Ville ne s'étendait pas jusqu'en avril.
- Concernant les frais d'arbitrage, M. Lafontaine a souligné qu'il allait demander des explications à l'AAHH pour justifier la hausse de 23 % par rapport à l'année précédente surtout du fait que nos frais de marqueurs-chronomètres ont diminué.

- M. Lafontaine a conclu avec l'état des revenus et des dépenses en expliquant que la perte était due à l'achat de chandails (26 000 \$) et de glace à La Pêche et Meredith (36 000 \$). Le CE était à l'aise avec cette dernière décision car : (1) nous avons un bon coussin financier en début d'année et même en fin d'année malgré cette perte; (2) nous avons maintenant quatre années sans avoir à faire de dépenses pour nos chandails.
- M. Lafontaine a par la suite enchaîné avec les prévisions budgétaires 2014-2015. Il a expliqué l'augmentation des frais d'inscription par le fait que les hausses des frais d'Hockey Québec et d'Hockey Outaouais forçaient la main du CE.
- Concernant les prévisions des profits des tournois, la directrice du tournoi atome a demandé des explications en lien avec les prévisions présentées à la hausse. M. Lafontaine a souligné que sa compréhension était que des dépenses exceptionnelles avaient été encourues l'an passé et serviraient la cause des tournois des années à venir. La directrice a demandé à ce que la prévision de son profit soit diminuée à 10 500 \$. M. Lafontaine a acquiescé à sa demande.

À l'énoncé que le CE avait décidé; même s'il reste ouvert à une discussion; que les frais supplémentaires de 100\$ pour les équipes doubles lettres seraient remis à l'AHMH entièrement pour les équipes Bantam, Midget et Juvénile soit 100\$. Par contre, seulement 75\$ sera remis à l'AHMH sur les 100\$ pour les Atomes et Peepees.

L'assemblée nous a demandé de faire un amendement directement sur le Guide administratif au point 5.8 Cotisation des joueurs aux équipes.

Texte actuel :

La cotisation maximale que peut exiger une équipe aux parents d'un joueur est de :

- Simple lettre 200,00\$ pour le Novice et Atome
- Simple lettre 200.00\$ Peeewe
- Simple lettre 250.00\$ Bantam, Midget et Junior
- Double lettre 200,00\$ pour l'Atome ; 250,00\$ pour le Peeewe ; 300,00\$ pour le Bantam ; et 350,00\$ pour le Midget

Ceci n'inclus pas les frais de 100.00\$ pour le double lettre.

Amendement Proposé et adopté par l'assemblée

La cotisation maximale que peut exiger une équipe aux parents d'un joueur est de :

- Simple lettre 200,00\$ pour le Novice et Atome
- Simple lettre 200.00\$ Peeewe
- Simple lettre 250.00\$ Bantam, Midget et Junior
- Double lettre 200,00\$ pour l'Atome ; 250,00\$ pour le Peeewe ; 300,00\$ pour le Bantam ; et 350,00\$ pour le Midget

	De plus, pour les équipes double lettre un frais supplémentaire de 100\$ sera demandé. Sur ces 100\$ il sera remis à l'AHMH 75\$ pour les équipes Atomes et Peewees et 100\$ (la totalité) pour les équipes Bantams, Midgets et Juvéniles.
	<p>9. <u>Ville de Gatineau</u></p> <p>Nous remercions Michel Portelance d'être parmi nous pour répondre aux questions concernant la ville. Il nous a fait savoir que nous allons avoir bientôt le rapport concernant l'état des patinoires (structures; potentiel de rénovation, etc.) sur le territoire de Gatineau et des options envisagées.</p>
	<p>10. <u>Élection des officiers d'élection</u> : Tania Lafontaine</p> <p>11. <u>Élection des officiers du C.E. de l'AHMH</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 poste de Président – Terme de deux ans; 1 candidat : Jeff Allard Élu au par acclamation • 1 poste de Vice-président Hockey – Terme de deux ans; 1 candidat : Martin Lepage Élu au par acclamation • 1 poste d'Adjoint exécutif – Terme de deux ans; 1 candidat : Olivier Robledo Élu au par acclamation
	<p>12. <u>Varia</u> : Aucun n'a été ajouté</p>
	<p>^{13.} <u>Levée de l'assemblée – 21 h 13</u></p> <p>^{14.} Levée de l'AGA. Proposé par : Lyne Laurier Secondé par : Éric Vézina</p>